



Cozes, le 25 mai 2023

Chers Parents,

L'été approche ... Nous avons eu à cœur de repenser notre fonctionnement pour répondre au mieux à vos demandes, en fonction de nos contraintes humaines et budgétaires. Les animateurs des quatre accueils de loisirs travaillent sur une thématique d'animation commune qui sera notre « fil rouge ». Nous la déclinerons en actions et sorties communes au cours de l'été.

Nous vous présentons ci-dessous l'organisation décidée par les élus du SIVOM.

Vos remarques et vos suggestions sont les bienvenues pour nous permettre d'améliorer la qualité de notre accueil et de répondre aux envies de vos enfants.

Nous serons présents lors de la matinée « portes ouvertes » du samedi 10 juin pour échanger avec vous.

1. Ouvertures des accueils de loisirs

Une nouveauté avec l'ouverture de l'accueil de loisirs de Cozes les 15 derniers jours d'août qui accueillera l'ensemble des enfants du territoire.

Les enfants de 3 à 11 ans sont accueillis pour pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente sur les 4 accueils de loisirs du SIVOM de l'Estuaire :

- Cozes : du lundi 10 juillet au vendredi 1er septembre inclus.
 - Meschers
 - Mortagne
 - Semussac
- } du lundi 10 juillet au vendredi 18 août inclus.

2. Horaires

Une autre nouveauté : à compter du lundi 10 juillet, les accueils de loisirs seront ouverts de 8h à 18h30.

L'accueil se fait à la journée avec la possibilité d'accueil à la demi-journée sauf les jours de sorties.

3. Secteur Jeunes

Encore une nouveauté : la réouverture du secteur jeunes lors des vacances d'avril a été concluante et se poursuit cet été : **du lundi 10 juillet au vendredi 18 août**. Un accueil en mode itinérant est en cours de construction sur les sites de Cozes et de Meschers. L'accueil des adolescents de 11 à 17 ans, à partir de la 6^{ème} se fera en fonction de la programmation des activités et des projets d'animation en demi-journée, journée, soirée...

4. Réservations – Annulations

Les inscriptions et les annulations se font via le portail famille sivomcozes.innoenfance.fr/portailCozes/

Les modalités :

- Réservations à partir d'1 mois et jusqu'à J-2 avant la prestation, et, selon les disponibilités
- Annulations jusqu'à J-2 avant la prestation. Les annulations hors délais seront facturées sans justificatif (certificat médical délivré et cas de force majeure)

Vos réservations sont ensuite validées par le/la directeur/trice de structure. Nous vous remercions de bien vouloir vérifier la validation des inscriptions de vos enfants avant de les déposer sur le lieu l'accueil.

5. Matinée Portes Ouvertes

Les directeurs des accueils de loisirs de Cozes, Meschers, Mortagne et Semussac vous convient aux :

« Portes ouvertes » le samedi 10 juin de 9h à 12h

Ils vous recevront au sein des locaux des accueils.

Cette matinée sera l'occasion :

- De remplir et finaliser les dossiers d'inscription
- De présenter la structure
- De présenter l'équipe d'animation, les activités et les projets d'animation
- D'échanger et de communiquer

Restant à votre disposition pour toute question,

Je vous prie d'agréer, Chers Parents, l'assurance de mes salutations les plus dévouées.

Le Président
Vincent BOZIER